

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 22 AVRIL 2014

Province de Québec
Municipalité de La Macaza

Procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 22 avril 2014 à 9 h, à l'Hôtel de Ville de La Macaza.

Sont présents :: M. Jean-Marc Dubreuil, conseiller
M. Jean Zielinski, conseiller
M. Gilles Lemay, résident
M. Jean Courchesne, résident
Mme Andréanne McCarthy, personne-ressource et secrétaire du CCU
M. Jacques Taillefer, personne-ressource

Est absent : M. Albert Brousseau, résident

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

- 1) Adoption de l'ordre du jour;
- 2) Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 février 2014;
- 3) Dérogation mineure : 123 chemin des Chutes
- 4) Divers :
 - a)
 - b)
 - c)
- 5) Levée de l'assemblée.

CCU 201404.08 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Zielinski appuyé par Monsieur Courchesne et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté aux membres du CCU.

ADOPTÉE

CCU 201404.09 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 FÉVRIER 2014

Il est proposé par Monsieur Courchesne, appuyé par Monsieur Zielinski et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la réunion du 19 février 2014 soit adopté.

ADOPTÉE

CCU 201404.10 DÉROGATION MINEURE : 123, chemin des Chutes

Construction d'un bâtiment accessoire (abri d'auto) à une distance de 5.49 mètres de la ligne latérale gauche alors que la norme est de 8 mètres. La superficie d'occupation au sol passerait de 8.64% à 11.28%, alors que la norme est de 10%.

Le terrain a pour superficie 10 000 pieds carrés ce qui est beaucoup plus petit que la norme actuelle.

RECOMMANDATION :

Le CCU recommande, à l'unanimité, d'accepter la dérogation.

Remerciement Monsieur Lemay

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 22 AVRIL 2014

Les membres du CCU tiennent à remercier Monsieur Lemay pour ses bons services.

CCU 201402.07 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, proposée par Monsieur Zielinski et appuyée par Monsieur Lemay. Il est 10 h.

Jean-Marc Dubreuil, président

Andréanne McCarthy, secrétaire

RECOMMANDATIONS DU C.C.U.